

Assurance automobile : une hausse malgré deux confinements

Voici donc que l'an prochain, les contrats d'assurance automobile devraient voir leurs tarifs augmenter de 2% en moyenne.

Une hausse des contrats d'assurance automobile non comprise

Une hausse qui scandalise l'association UFC-Que Choisir, alors même que le confinement numéro 1, et sans doute le confinement numéro 2, auront fait économiser énormément d'argent aux assureurs. On parle d'au moins 2 milliards d'euros de sinistres qui n'ont pas existé, puisque forcément, on ne pouvait pas rouler. Bien sûr, un certain nombre d'assureurs ont promis qu'ils compenseraient en offrant à leurs clients un mois de cotisation, le plus souvent.

Il n'empêche, pour l'UFC, le compte n'y est pas, et l'association appelle à la mobilisation générale des consommateurs. Pour quoi faire ? Pour faire pression sur les assureurs pardi, sachant qu'il y a un moyen très simple de le faire aujourd'hui : menacer de partir ailleurs.

Le droit de changer d'assureur automobile

Oui, peu d'assurés ont intégré que depuis cinq ans, la loi Consommation permet de changer d'assurance n'importe quand, et non pas seulement à la date anniversaire du contrat. Autrement dit : vous pouvez appeler tout à l'heure votre courtier. Lui demander de faire un effort sur votre contrat automobile, sans réduire les garanties bien évidemment.

Et s'il ne bouge pas, vous pouvez le menacer d'aller voir ailleurs. En réalité, la vraie bonne idée, c'est d'aller voir ailleurs de toute façon. Dans la plupart des cas, il y a un assureur disposé à vous assurer aux mêmes conditions, pour moins cher. Vous pouvez vous servir d'un comparateur en ligne, mais démarcher par vous même deux ou trois compagnies, notamment celles dont vous avez aimé la publicité à la radio ou la télé, n'est pas inutile.